



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-verbal N° 024/09/2017 du 01 septembre 2017.

REUNION du COMITE DIRECTEUR.

Sur convocation du Président J.L.RUAULT, le C.D. élargi s'est réuni le vendredi 01 septembre 2017 à 18h00, au « Club-House » de la Rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17580, pour y débattre et éventuellement voter les points suivants :

- ◆ Introduction par rappel de quelques une de nos manifestations ou interventions effectuées.
- ◆ Bilan comptable parcellaire lié au précédent sujet.
- ◆ Vote sur participation à "La Rhétaise " ainsi que les "15 Kms de SMR"
- ◆ Mur de tir au complexe sportif M.GAILLARD de SMR.
- ◆ Fête des association à Ars en Ré 10 sept.
- ◆ Concours Salle 2X18m des 4/5 novembre 2017(Agrafeuse filaire de Yann).
- ◆ Vote des tarifs des licences 2018.
- ◆ Projet concours DRJ/DRA/DRE 2 ième manche et vote d'un projet de substitution en mai 2018.
- ◆ Évocation du concours de tir nature de juin 2018.
- ◆ Actualisation du site internet.
- ◆ Création de fiches de postes.
- ◆ Le point sur les acquisitions en matériels en cours ou à venir.
- ◆ L' Assemblée Générale 2017/2018 du 06 octobre 2017
- ◆ Questions diverses

Absent(e)s excusé(e)s, Nadine HUET, Cyril DOFFIN, Geoffrey LAMOUSSE retenu(e)s au titre de raisons personnelles.

Dès 18h15, le comité de direction élargi ne pouvant être plus complet, Mr le Président entama l'ordre du jour :

A savoir.

Manifestations ou interventions effectuées :

- Clôture salle : Satisfaction du président, forte implication, beaucoup de "Découvertes".
- Vide grenier de mai 2017 à SMR : un professionnalisme reconnu et ancré chez les bénévoles, des jeunes capable d'autonomie d'animation, un rapport financier important, tout converge vers notre maintien sur cette manifestation.
- La Rhétaise et les 15 kms de SMR : Décevant car d'un apport peu en adéquation avec notre vision du bénévolat.
- Les initiations de juillet dernier (la farandole, le C.L.S.H et le bois jeunesse): Constat que deux animateurs ne suffisent pas sur chaque groupe et qu'une harmonisation des tarifs s'impose. Après discussion l'on retient 3 animateurs à prévoir, dans le devenir, par groupe à initier et un tarif à la personne(aux alentours de 8/10€ sur un groupe de 6/10 enfants (Minima-Maxima).
- **Le président rappelle aux membres du Cdir que celui-ci a voté lors d'un précédent conseil que le club ne se positionnerait plus jusqu'à nouveau vote sur les vides grenier d'automne mais se réservait celui de SMR au printemps LE 10 MAI 201.**

Bilan comptable parcellaire :

Rapportent :Vide grenier de printemps 1000€ environ, la Rhétaise et les 15kms de SMR 500 et

200€, les initiations de juillet 880€ sans compter les usagés* du pas de tir (*volontaires à venir et a faire usages des imprimés créés mais peu à réellement payer).

Madame la trésorière informe le Cdir que nous disposons à l'heure présente de 7000€

"La Rhétaise " ainsi que les "15 Kms de SMR" :

Au regard du peu de considération de la part des organisateurs, des changements de postes impromptus, du manque de sécurisation du parcours et des absences répétées de prise en comptes de l'accueil des bénévoles ainsi que de la répartition sur des postes définitivement arrêtés, le Cdir vote à l'unanimité la non participation, au moins pour 2018, à ces manifestations. Il charge le président de transmettre et d'argumenter cette décision.

Mur de tir :

Les bénévoles sollicités sont tenus de se présenter le lundi 04/09/2017 à partir de 17h/17h30 à la salle Marcel GAILLARD de SMR pour le remaniement (démontage et remontage) du mur de tir. Une trentaine de bandes de Stramit neuves doivent être posées ainsi que 3 Stramits carrés. en vue de la reprise en salle prévue le 11/09.

Fête des association à Ars en Ré :

Rappel du président, que les participants doivent se présenter dès 08h00 à la salle dite de "La Poudrière" pour le chargement du matériel propre à cette manifestation. Le responsable du matériel a charge de remise en état des "BLUNT" et chacun ce doit d'apporter pour les montrer, arc à poulie, arc classique, long bow, bare bow, accessoires dont les carquois et flèches.. Démarrage de "l'Activité : je courtise et je facilite une éventuelle adhésion ", après montage, dès 10h00.

Concours Salle 2X18m des 4/5 novembre 2017(Agrafeuse filaire de Yann) :

Nathalie PORNON, trésorière adjointe et assesseur en charge de l'animation est chargée des acquisitions de tout ce qui est alimentaire. La gestion sportive totale (Invitation-mandat, passage du pont, feuilles de marques et gestion du greffe) est de la responsabilité de Geoffrey LAMOUSSE.

Il y aura, un départ jeunes et trois départs adultes.

La demande auprès de la mairie du gymnase et des infrastructures sont de la responsabilité de Rémi FAUPIN et Jean-Louis RUAULT.

Il est voté à l'unanimité l'organisation, sur place, d'un repas le samedi soir (Galette et Crêpes accommodées, sucrées/salées, à volonté...) sous traité au prix individuel de 16€, le club prenant à sa charge vin et apéritif.

Vote des tarifs des licences 2018 :

Le CRNATA a acté par vote, début 2017, en A.G., un tarif adapté, par voie de conséquence le Cdir ne voit aucune objection au maintien du tarif FFTA à 115€ pour les adultes, 95€ pour les Jeunes. Il décide et vote à l'unanimité un tarif de 50 € aux Sympathisants-Club et baisse le prix du tarif Double-Licence (3 adhérents à ce jour) à 30€. Gaëlle RUAULT, trésorière, et Jean-Louis RUAULT, président, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'application de cette décision.

DRJ/DRA/DRE 2 ième manche en mai 2018,vote d'un projet de substitution :

A part la fixation des fanions, et le prêt des matériels complémentaires par les clubs environnants, notre projet tient la route et à l'agrément de la municipalité. Seule difficulté, la Fédération prévoirait une 2 ième manche non plus les 26/27 mai 2018 mais les 19/20 ce qui mettrait à mal le prêt du terrain d'honneur qui seul permet l'installation de 40 paillons. A noter toutefois qu'au niveau régional, le CRNATA est favorable au 26 et 27 mai 2018 car trois clubs se sont positionnés pour organiser cette manifestation. Ce problème de calendrier verra une solution dans les semaines à venir.

Sur proposition du président et après discussions, le Cdir vote unanimement, en cas de non obtention de cette DRE, l'organisation d'un Fita Fédéral même si l'on sait que nous serons déficitaire sur cet éventuel concours.

Concours de tir nature, 24 juin 2018 :

Sauf petit et gros bricolage, répartition des tâches, demande d'un soutien conséquent en matériel auprès de la municipalité de SMR et validation par Alain DENIER du parcours déjà repéré, ce nature sera concrétisé . Mandat et feuilles de marques sont établis. Ce parcours dans les remparts de VAUBAN voit déjà l'acquisition effective de 5 supports du type échafaudage et le vote unanime d'un devis intéressant établi par Centre Ouest Archerie à hauteur de 1273€ pour des mousses et un viseur laser. Il demandera un investissement

financier pour des tasseaux, ferrailles, supports-blasons et blasons, peintures. Il demandera aussi beaucoup de disponibilité aux bénévoles pour son implantation. David JALLAIS, assesseur en charge du matériel mais aussi sponsor s'est proposé à paysager le parcours par l'apport principalement de branches végétales et peut être des plantes en pots* (* Sous tout réserve).

Site internet :

Notre site est vieux, mal ou pas renseigné et ne correspond plus dans ses couleurs et sa présentation aux aspirations du club. Après visionnage d'un projet élaboré par Dominique DESQUIBES et sur sa proposition, un nouvel hébergeur plus puissant en mémoire mais payant (54€ annuel) est voté par le Cdir à l'unanimité. Dès à présent l'intéressé se voit charger de l'élaboration des rubriques suivant nos doléances ainsi que celles de nos adhérents et de la copie de certaines informations propres à l'ancien site. Première demande à satisfaire (si possible), un calendrier mensuel, perpétuel en première page .

Cette décision de changement de site doit se construire pas à pas dans les mois prochains et une présentation sera faite lors de l'A.G. Du 06 octobre. Les membres du Cdir peuvent voir la maquette sur **www.newarcre.fr**.

Création de fiches de postes :

Responsabilisation individuelle, aptitude à la délégation de compétence propre au poste occupé au sein du Cdir pour permettre une pérennisation du club furent la trame qui guida Rémi FAUPIN, secrétaire, à concevoir des fiches de postes remises et lues pour certaines. Ces fiches, assez généralistes ne sont pas figées dans le temps et accessibles à toute modification. Elle permettent à chacun, chacune d'avoir une base, un support de réflexion sur ce qui peut être de son ressort, de sa responsabilité pour un partage adapté, technique et pratique de la gestion des problèmes propres à notre passion du tir à l'arc. Par là même ces fiches permettent au président du club de ne plus s'épuiser. De prendre conscience qu'il doit déléguer en s'appuyant sur l'autonomie offerte individuellement : par cela de sceller les points forts ou faibles et d'agir par ses décisions en bon manager (en bon père de famille).

Évocation de ces fiches sera faite en A.G .

Acquisitions de matériels :

Déjà voté : Agrafeuse(s)140€, Mousses et Viseur1273€.

Acté l' acquisition de Tasseaux pour mousses et chevalets, de Peintures d'extérieur, d'un Tableau "exacompta" de 8 bandes et de ses Étiquettes.

Déjà acheté 5 bases d 'Échafaudage.

Assemblée Générale 2017/2018 :

Le président rappelle qu' elle aura lieu le vendredi 06 octobre 2017 à 19h00 à "La Poudrière ".

Il informe le conseil de la démission de Geoffrey LAMOUSSE de son poste de vice président et du choix de ce dernier de rester et d'être élu au sein du Cdir élargi en qualité de Chargé de Gestion Sportive.

Questions diverses :

Après transfert mais aussi reconduction par validation de son rôle d'arbitre par le CRNATA, Dominique DESQUIBES de retour au club reprendra le poste d'arbitre de club, poste occupé par Quentin PAPET. de Niort.

Proposition de la création d'un concours "Une devise pour les archers de ré" : Ce projet a retenu l'enthousiasme du Cdir est devra être rediscuter.

Passé 20h30, l'ordre du jour étant épuisé, les discussions se sont poursuivies, sans cérémonial, en tout fraternité, autour de quelques boissons, portions de charcuteries et mignardises .

Le Secrétaire :
R. FAUPIN

Le Président :
J.L.RUAULT

La Trésorière :
G.RUAULT